

# Chiffres-clés 2022

## 18 millions de salariés suivis en 2022

18 millions de salariés, dont 19 % de SIR, dans 1,5 million d'établissements, ont été suivis par les SPSTI en 2022. Le nombre de salariés suivis a progressé de 1,6 % par rapport à 2021. Parmi ces salariés on estime à 725 000 le nombre d'agents du secteur public suivis par les SPSTI.

En moyenne, un SPSTI suit 102 000 salariés pour 75 600 en 2019, en comptabilisant les salariés déclarés lors des appels de cotisations et les nouveaux salariés en cours d'année. Cette hausse s'explique notamment par la concentration du secteur qui s'est accélérée entre 2020 et 2022. Au 30 juin 2023, on estime à 172 le nombre de SPSTI, hors Services exclusivement dédiés au BTP. Ils étaient 195 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et plus de 200 en 2020.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les SPSTI accueillent 18 152 collaborateurs, en personnes physiques, représentant 16 709 ETP, dont 3 401 médecins (médecins du travail, y compris les cumuls emploi-retraite, et médecins en attente de la qualification en médecine du travail) et 2 761 infirmiers. Le nombre de médecins continue de diminuer (3 % en ETP par rapport à 2021), celui des infirmiers progresse de 10 %.

En 2023, 91 % des SPSTI disposent d'un portail adhérents, dont près des deux tiers permettent l'adhésion en ligne, 49 % la prise de rendez-vous en ligne, et 69 % l'accès à un compte sécurisé pour les adhérents avec leurs documents personnalisés (FE, services fournis, baromètres...).

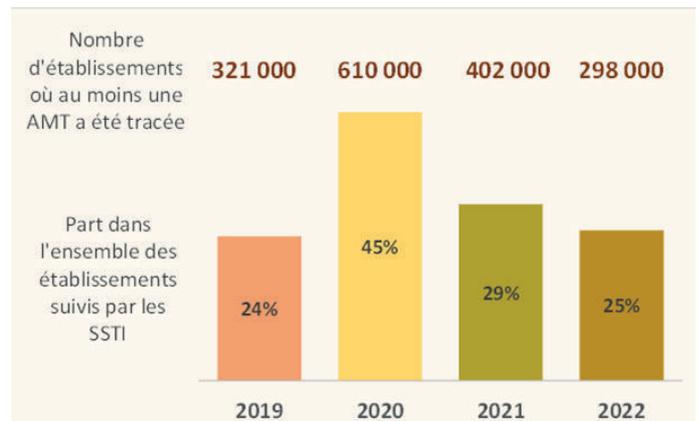
## Près de 7 millions de salariés couverts par une fiche d'entreprises de moins de 4 ans

133 200 fiches d'entreprises ont été réalisées ou mises à jour en 2022, portant à près de 7 millions le nombre de salariés couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans au 31/12/2022. Les FE de moins de 4 ans ne concernent cependant que 27 % des établissements suivis et 41 % des salariés suivis.

## 298 000 établissements ayant bénéficié d'une action en milieu de travail en 2022

Toutes actions confondues, les Services ont réalisé 657 000 AMT en 2022 dans 298 000 établissements distincts. Le nombre d'adhérents ayant bénéficié d'une AMT est à comparer à celui de 2019, les années 2020 et 2021 étant atypiques du fait des actions liées à la crise sanitaire.

## Etablissements ayant bénéficié d'une AMT de 2019 à 2022



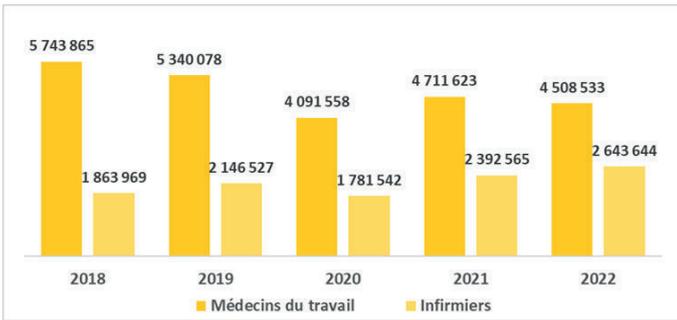
## 7,1 millions de visites en 2022

En 2022, les médecins du travail et les infirmiers en Santé au travail ont réalisé 7,1 millions de visites. La baisse du nombre de visites est structurelle : - 6 % entre 2018 et 2022. Elle concerne surtout les visites réalisées par les médecins. Les visites réalisées par les infirmiers poursuivent quant à elles leur progression. La mise en place des visites de mi-carrière de post-exposition et de fin de carrière devrait cependant faire augmenter le volume des visites, même si leur nombre est resté faible en 2022.

## Evolution de la part des établissements et des salariés couverts par une fiche d'entreprise



**Evolution du nombre de visites entre 2018 et 2022**



Sur l'ensemble de l'année 2022, 5 % des visites ont été réalisées à distance, pour 9 % en 2021 et 10 % en 2020, années de la crise sanitaire.

**579 000 préconisations d'aménagement de poste en 2022**

En 2023, près des trois quarts des SSTI déclarent avoir mis en place une cellule de maintien en emploi, 53 000 personnes ayant été prises en charge par ces cellules en 2022.

En 2022, le nombre de préconisations d'aménagements de poste à l'issue d'une visite est estimé à 579 000, soit 13 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail.

0,2 % des salariés suivis ont bénéficié d'une prise en charge par un assistant social (42 900 personnes environ) et 0,2 % d'un rendez-vous avec un psychologue (35 000 personnes).

Les avis d'inaptitude ont représenté 2,9 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail. Le nombre

de personnes concernées par ces avis d'inaptitude peut être estimé autour de 120 300 en 2022, soit 0,7 % du nombre de salariés suivis.

Parallèlement, on peut évaluer autour de 115 600 le nombre d'orientations vers un médecin du travail, lors d'une visite d'information et de prévention réalisée par un infirmier, soit 4 % de ces visites d'information et de prévention.

Comme chaque année, le rapport Chiffres-clés présente également un état des lieux de la gouvernance et des éléments sur le cadre de l'activité et sur les partenariats des SPSTI avec les organismes institutionnels.

Le rapport complet sera prochainement disponible pour les adhérents sur la plateforme Qualios et sera complété par les indicateurs régionaux. ■

**Ressources :**

Plateforme <https://presanse.qualios.com> :

- ▶ Rapports nationaux des 3 dernières années
- ▶ Synthèses régionales de la région de chaque SPSTI
- ▶ Formulaires de saisie
- ▶ Guides de saisie
- ▶ Garantie de confidentialité et de conformité RGPD

**Contact :**

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter **Ghislaine Bourdel** : [g.bourdel@presanse.fr](mailto:g.bourdel@presanse.fr)



**Nombre de salariés concernés par le maintien dans l'emploi pris en charge par les SPSTI en 2022**

